

Compte-rendu du Conseil d'école du mardi 8 décembre 2020

Présents :

Pascale Gobeaux, Axelle Dandre, Dominique Decock, Allison Hénocq, Armand Martin, Guillaume Hémez, Manon Dufrenoy, Fanny Hautus, Fadila El Airech, Mme Laamari, parent d'élèves, Mme Ferreiro, parent d'élèves, Mme Deruielle , conseillère municipale

Excusés :

1) Les élections de parents

180 parents inscrits, 94 votants, 31 bulletins nuls

taux de participation : 52%. En baisse

8 parents élus tous titulaires pas de suppléant

2) La rédaction d'un règlement de fonctionnement du Conseil d'école

Les membres qui ont un droit de vote : directeur, maire ou son représentant, conseiller municipal désigné par le conseil municipal, tous les enseignants de l'école ainsi que le remplaçant si l'enseignant en question est absent, un des maitres du réseau d'aide, représentants élus titulaires des parents d'élèves. A l'école Montaigne, tous les parents élus sont titulaires. L'IEN assiste mais il n'a pas le droit de vote.

Pour délibérer valablement, le Conseil d'école doit réunir au moins la moitié de ses membres.

D'autres personnes : infirmière, ATSEM, médecin scolaire, ...peuvent y assister sans droit de vote.

Obligation de réserve absolue quant aux points évoqués mettant nommément en cause un élève ou un parent.

Date et heure du conseil d'école doivent être arrêtés en concertation entre parents, enseignants et élus de la commune.

Secrétaire de séance désigné parmi les membres du conseil d'école.

=> Règlement approuvé par tous les participants.

3) Le règlement de l'école et présentation de la charte de la laïcité

Le règlement intérieur de l'école a été envoyé et/ou donné à l'ensemble des membres du Conseil

d'École qui ont pu en prendre connaissance avant la réunion

Deux points nouveaux ont été mis en lumière :

- Nouveau point sur l'hygiène (cf. protocole sanitaire) : mesures exceptionnelles suite à la situation.

Le protocole a été envoyé aux parents, il est également disponible sur le blog de l'école.

- La garderie de l'école a lieu dans l'école Montaigne.

=> règlement accepté par l'ensemble des participants. Il sera publié sur le blog de l'école.

Chaque enfant aura un exemplaire avec la signature de l'enseignant, des parents et de l'élève.

4) Le point sur les mesures mises en place pour la crise sanitaire Covid19

- Distance la plus grande possible entre élèves
- Lavage des mains surveillé
- Port du masque obligatoire avec de la souplesse. Les élèves peuvent mettre le masque sous le nez pendant la récréation avec distance respectée. Dès qu'ils sont dans les rangs, ils remettent le masque correctement. Nous restons attentifs si les enfants ne se sentent pas bien.

(Les enfants ne se plaignent pas spécialement du masque.)

5) La présentation du blog de l'école, des modalités de communication (ENT...) en cas de fermeture d'une classe, de l'école

Blog : Avant la rentrée de novembre, attestation de déplacement scolaire + protocole mis à jour, consignes du port du masque, consignes Vigipirate.

Nous invitons les parents à le consulter régulièrement : un QR CODE a été donné aux parents pour plus de facilité.

ENT : outil privilégié. Possibilité d'envoyer des messages à tous les parents, élèves de l'école.

Difficulté à mettre en place :

Compte parent : difficile quand il y a plusieurs enfants. Les parents doivent se connecter à leur compte parent pour avoir accès aux ressources pour l'ensemble de leurs enfants.

=> pendant la remise des bulletins sur rendez-vous, chaque enseignant proposera aux parents une aide pour se connecter à leur compte ENT.

Cahier de textes : devoirs donnés en classe mais aussi disponibles sur l'ENT.

Cahier multimédia : possibilité de mettre les leçons vues en classe avec des quiz, des vidéos, ...

En cas de fermeture de l'école, utilisation de l'ENT sera privilégiée pour sa classe virtuelle.

Posibilité pour les parents d'écrire des mails pour des communications.

Téléphone de l'école, laisser un message sur le répondeur. Envoi de mails sur le mail de l'école ou sur mail professionnel des enseignants, sur ENT

Directeurs des écoles de Roubaix, projet de la ville de Roubaix de les doter d'un téléphone portable.

6) Les projets de chaque classe

CP : projet avec les classes de CP, CE1, CP/CE1 : jardin et biodiversité. Réhabilitation du jardin de l'école en lien avec l'écologie. / arts plastiques : chaque élève doit créer un insecte et le couvrir de mosaïque (en lien avec le projet jardin)

CP/CE1 : GS de l'école Paul Valéry / CP / CE1 / CP-CE1 : projet littéraire (les incorruptibles) pour donner le goût de lire aux élèves. Etude de 5 albums. Acquérir une culture littéraire commune.

CE1 : projet jardin et biodiversité (sortie le long du canal pour observer les végétaux et les animaux). Projet littéraire (les incorruptibles).

CE2 : Projet littéraire avec une autre sélection d'albums. / Projet patrimoine roubaisien non terminé

CM1 : projet littéraire / projet classe patrimoine

CM2 : projet littéraire (les Incos) / Mme Dandre : travail autour du théâtre : création de saynètes de théâtres avec les cm1 / cm2 - Mme Gobeaux : Création d'un livre exploitable par TOUT LE MONDE : tactile, en braille, en audio, illustration, ... - Théâtre de l'oiseau mouche : voir une pièce de théâtre.

BCD : mise en place en janvier. Implication des parents quand la crise sanitaire s'améliorera.

7) La présentation des structures entourant les élèves : centre social, péri-scolaire...

Travail avec le centre social de l'Hommelet : aide aux devoirs les mardis et vendredis soirs. Nous remercions le centre social qui n'a pas hésité à aider les parents pendant la période de confinement.

Salle de sport disponible pendant le temps du midi pour les élèves pour les élèves mangeant à la cantine.

8) La coopérative scolaire : bilan d'activités et perspective

A la fin de l'année, livres remis aux élèves + dictionnaires pour les CM2.

En prévision si la situation le permet : cérémonie en juin avec les élèves de CM2 de l'année dernière qui n'ont pas pu avoir leur dictionnaire à cause de la crise.

Coopérative scolaire : 4000 € Possibilité de sorties avec les élèves.

9) Les demandes de travaux : bilan sur les travaux effectués et demande de réaffectation du préau de l'école et des couloirs du bâtiment école

- Sanitaires filles / garçons rénovés avec concertation en amont. Local pour les produits à stocker en sécurité.
- Réfection du préau de l'école : les travaux commenceront avant les vacances de Noël. Nous remercions les services de la mairie pour leur réactivité.
- Couloirs du bâtiment : la demande sera faite pour que les couloirs soient repeints.
- Salle informatique transformée en "petit salon de travail" : rénovation de la salle : peinture / électricité. Cette salle peut accueillir une douzaine d'élèves. Plus agréable au niveau sonore car loin des classes.

Occupée par les enseignants en co-intervention, les enseignants du RASED, de l'UPE2A.

10) Questions

Peut-on demander des barrières pour les poser devant l'école là où il y a les zébras pour éviter les stationnements intempestifs à la sortie des élèves ?

=> Sortie pompiers et seule issue de l'école. En terme de sécurité, il n'est pas possible.

- Problème avec le camion de livraison du magasin qui se trouve à côté de l'école qui empêche les parents de se stationner dans la rue Montaigne.

Essayer d'instaurer un dialogue avec les propriétaires du magasin pour discuter de la sécurité des enfants avant tout.

- Problème avec les parents qui s'arrêtent au milieu de la rue pour faire du dépose-minute et qui gênent la circulation de la rue Montaigne.
- Problème avec les parents qui ne portent pas le masque correctement.